



## Agir pour l'Environnement et le Développement Durable

Locaux associatifs – 10, rue Hegel - 29200 BREST

Tel – Fax : 02.98.49.53.92 – Courriel : ae2d.29@gmail.com

Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère.

Association lauréate du trophée Développement Durable 2006.

Monsieur le Président du Conseil Général du Finistère,  
Messieurs les Présidents des Communautés de Communes du Finistère,  
Mesdames et Messieurs les Maires du Finistère

Brest le 20 décembre 2006

Objet : Collecte des sapins de Noël

Madame le Maire, Monsieur Le Maire,

Le sapin de Noël fait partie des traditions dans beaucoup de familles. Les fêtes passées, ce sapin se transforme en déchet, déchet qui se retrouve trop souvent collecté avec les déchets ménagers. Il nous semble important que vous envisagiez une collecte spécifique de ces "cadavres desséchés" pour, soit aider les ONG (Organisations Non Gouvernementales) qui les collectent ou bien les recycler en sciure ou en matière première.

Si vous ne choisissez pas la collecte sélective, nous attendons de votre part que vous vous engagiez fermement à rechercher avec la Communauté de Communes dont vous dépendez et vos agents chargés des collectes, une solution alternative, par exemple une information et une incitation des citoyens à déposer leur sapins en déchetterie.

Si dans votre commune les déchets sont incinérés, il nous paraîtrait nécessaire que vous envisagiez une collecte spécifique qui permettrait par broyage et compostage d'éviter d'envoyer des dizaines de milliers de sapins brûler dans les usines d'incinération, avec le coût supplémentaire pour la collectivité et la perte de matière première utile.

Une collecte sélective durant les premières semaines de 2007 pourrait être la préfiguration de la collecte de déchets fermentescibles qu'il serait souhaitable de mettre en place dans le département du Finistère.

Cette action s'inscrit dans le plan départemental de gestion des déchets ménagers et assimilés du département. Ce plan a pour objectif de prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets, d'organiser leur transport et de le limiter en distance et en volume, de valoriser les déchets par réemploi, recyclage ou toute autre action visant à obtenir des matériaux réutilisables ou de l'énergie et, enfin, d'assurer l'information du public.

Notre démarche s'inscrit également dans les 120 actions de l'Agenda 21 pour un Finistère durable et solidaire du Conseil Général et plus particulièrement les points :

- 1 : Faciliter l'accès des services à tous.
- 6 : Contribuer à l'adaptation de notre économie.
- 10 : Mieux vivre ensemble (10.10 - Soutenir le dynamisme associatif ...).
- 12 : Préserver notre cadre de vie.
- 16 : Agir autrement, pour une démocratie plus participative (16.1 - Instituer des rendez-vous participatifs ...).
- 17 : Renforcer la qualité du service public départemental. (17.9 - Développer les achats éthiques, équitables et éco-responsables ...).

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux et de notre considération distinguée.

les co-Présidents Roger Abiven et Alain Le Suavet